

Nantes, le 3 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bretagne et Pays de la Loire En 2021, 162 000 travailleurs pauvres dans l'ouest

soit **6,0 %** des actifs ayant un emploi
contre **7,4 %** en France métropolitaine

La moitié d'entre eux dispose d'un niveau de vie de **moins de 970€** par mois

Six profils de travailleurs pauvres dans l'ouest



Profil



Particularités

Indépendants

13 %

- ▶ moins de prestations sociales
- ▶ plus souvent propriétaires
- ▶ résident plutôt dans le rural

Locataires

en QPV*

13 %

- ▶ plus souvent logés en parc social
- ▶ plus de prestations sociales
- ▶ majoritairement dans les métropoles

Habitants

en ZRR*

11 %

- ▶ surreprésentés dans la Sarthe et en Mayenne
- ▶ plus souvent propriétaires

Jeunes célibataires

17 %

- ▶ plus souvent locataires
- ▶ emplois peu stables
- ▶ plutôt dans les grandes agglomérations

Travailleurs 50 ans et plus

15 %

- ▶ plus souvent propriétaires
- ▶ surreprésentés sur le littoral, en particulier en Vendée et dans le Finistère

Couples avec enfants

31 %

- ▶ plus souvent logés en parc social
- ▶ revenus d'activité plus élevés

*QPV
(quartier prioritaire
de la politique de la ville,
contours 2015)

*ZRR
(zone de revitalisation rurale)

Un **travailleur** est considéré **pauvre** quand son niveau de niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**, après prise en compte de ses revenus d'activité, des autres revenus de son ménage, des prestations sociales et après impôts.

Le **seuil de pauvreté** en 2021, c'est vivre chaque mois avec moins de :

- **1 158 €** pour une personne seule ;
- **2 432 €** pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.